



## MARCHÉS

**Le côtes-du-vivaraïs ajuste sa production à son potentiel commercial** FRANCE

VDQS promu AOC en 1999, le côtes-du-vivaraïs n'est revendiqué qu'à hauteur de 30% de son potentiel de vignoble planté. « *Nous ajustons notre production à ce que nous pouvons commercialiser* », explique le président de l'AOC, Alain Testut (Vignerons Ardéchois). Pour preuve, entre 2018 et 2019, la superficie revendiquée est passée de 284 à 232 ha. Quant aux volumes revendiqués qui évoluaient globalement entre 9 000 et 10 000 hl, la pointe de 2018, à 10 870 hl, s'est traduite par un repli à 8 820 hl l'année suivante, puis à 6 920 hl l'année dernière. « *Cette évolution nous permet aussi de revaloriser nos vins avec une offre premier prix en régression, même si la majorité des vins restent dans la tranche des 5 à 10 €* », constate le vice-président Grégory Dupré (Domaine Vigier). ■ T.G.